

Modules du brevet

Code	Nom du module	Pts
------	---------------	-----

Modules de gestion obligatoires (communs à toutes les professions)

B01	Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	-
B02	Analyse économique et financière de l'entreprise (yc. élaboration de l'étude d'exploitation)	-
B03	Marketing	-
B04	Gestion du personnel	-

Modules viticoles obligatoires – 16 points au total

WI01	Gestion des sols	2
WI02	Stratégie cépages, porte-greffes, terroir	4
WI03	Systèmes de cultures et soins de la vigne	4
WI04	Dégâts, protection des plantes et techniques d'application	4
WIWT05	Maturation et vendanges	2

Modules cavistes obligatoires - 16 points au total

WT01	Réception des raisins, extraction, fermentation, élevage et clarification	6
WT02	Mise en bouteille et conditionnement	2
WT03	Hygiène, gestion de l'eau, de l'air, des effluents et de l'énergie	2
WT04	Dégustation, analyse et techniques de laboratoire	4
WIWT05	Maturation et vendanges	2

Modules arboricoles obligatoires (pas proposés chaque année) - 18 points au total

OF01	Protection phytosanitaire et gestion des adventices	5
OF02	Technique de production	5
OF03	Planification des cultures	3
OF04	Récolte, conservation et vente	2
OF05	Aspects stratégiques dans l'économie arboricole	3

Modules de la maîtrise

Code	Nom du module	Pts
------	---------------	-----

Modules de gestion obligatoires (communs à toutes les professions)

M01	Planification économique et financement	-
M02	Economie nationale et politique agricole	-
M03	Droit agricole et formes d'entreprises	-
M04	Assurances, prévoyance, fiscalité	-
M05	Gestion stratégique (yc. élaboration du business plan)	-

Exemples de modules techniques à choix * – 4 points nécessaires au total (2 points pour les arboriculteurs)

WIWT06	Connaissances des vignobles	2
WT07	Conception d'une cave	1
WT08	Elevages des vins sous bois	1
WT09	Vins doux, vins spéciaux	1
WT10	Mousseux et vins effervescents	1
BF04	Accueil à la ferme, bases **	-
BF04a	Accueil à la ferme, restauration**	2
BF04d	Accueil à la ferme, vente directe**	2
BF08	Equipement rural, sécurité au travail, constructions	4
BF19	Petits fruits **	4

*La liste complète des modules techniques à choix est disponible sur www.agri-job.ch. Il est également possible de choisir un/des module(s) parmi les modules techniques obligatoires du brevet des autres professions. Par exemple, pour une maîtrise de caviste, il est possible de choisir un/des modules techniques obligatoires du brevet de viticulteur et inversement.

** Ces modules se déroulent dans plusieurs écoles d'agriculture de Suisse romande (voir la liste de l'offre modulaire agricole sous www.agora-romandie.ch)